

Bouches de Kotor, balcon sur la mer (Montenegro)

du Samedi 20 avril au samedi 27 avril 2024

FORMALITES ET SANTE

Formalités spécifiques

Les conditions d'entrée, de séjour et de déplacement en Croatie et Monténégro évoluent et sont mises à jour régulièrement sur le site [conseil aux voyageurs](#).

Dans le cadre de la préparation de votre voyage, nous vous invitons à consulter l'ensemble des mesures mises en place.

Conseils voyageurs Croatie : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/croatie/>

Conseil voyageurs Monténégro : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/montenegro/>

Passeport

Carte d'identité ou passeport, dont la validité couvre la durée du séjour, pour les ressortissants français. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sécurisées françaises délivrées à des majeurs entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 ont automatiquement une durée de validité étendue de 5 ans, sans modification matérielle du titre. Ainsi, la carte d'une personne majeure au moment de la délivrance portant comme date de fin de validité le 23 avril 2014 sera en réalité valable jusqu'au 23 avril 2019. De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité. Si vous voyagez uniquement avec votre carte nationale d'identité, vous pourrez télécharger et imprimer une notice multilingue expliquant ces nouvelles règles en allant à l'adresse suivante : <http://media.interieur.gouv.fr/interieur/cni-15ans/document-a-telecharger-montenegro.pdf>.

De nouvelles mesures de sécurité sont entrées en vigueur dans les aéroports : les appareils électroniques (smartphones, tablettes, portables...) doivent être chargés et en état de fonctionnement pour tous les vols allant ou passant par les Etats-Unis et Londres. Les agents de contrôle doivent pouvoir les allumer. Par précaution, ayez votre chargeur à portée de main. Si votre appareil est déchargé ou défectueux, il sera confisqué. Cette mesure étant susceptible d'être étendue à d'autres aéroports, nous vous conseillons de charger vos appareils électroniques avant le vol quelle que soit votre destination.

Visa

Pas de visa pour les ressortissants français qui séjournent moins de 90 jours dans le pays. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Vaccins obligatoires

Il n'y a pas de vaccination obligatoire.

Vaccins conseillés

Comme toujours et partout, il est important d'être protégé contre diphtérie, tétanos, coqueluche (dont la réapparition chez les adultes, même en France, justifie la vaccination pour tout voyage), poliomyélite, hépatites A et B, rougeole et, éventuellement, rage.

Préventions contre le paludisme

Il est totalement absent.

Autres risques parasitaires, infectieux et traumatiques

En cas de séjour en forêt ou de randonnée estivale, le risque de maladies transmises par morsure de tique justifie une surveillance et une protection rigoureuses : recherche quotidienne et extraction ; protection des jambes par des pantalons couvrants et utilisation d'un répulsif pour les parties découvertes. La vaccination, qui ne protège que contre l'encéphalite à tiques, n'est proposée que pour des séjours professionnels prolongés en zone à risque. Le traitement antibiotique n'est justifié qu'en cas d'inflammation locale.

Informations pratiques

Les infrastructures sanitaires sont, bien sûr, satisfaisantes partout, mais le coût des soins dans certaines structures privées nécessite de vérifier toutes les clauses du contrat d'assurance-assistance souscrit avant le départ.